Baromètre Salariés

Région Pays de la Loire
CATÉGORIES SOCIALES

2018

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés.

Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique.

Tout comme les employés dans le secteur juridique.

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale[1] et secteur (%)

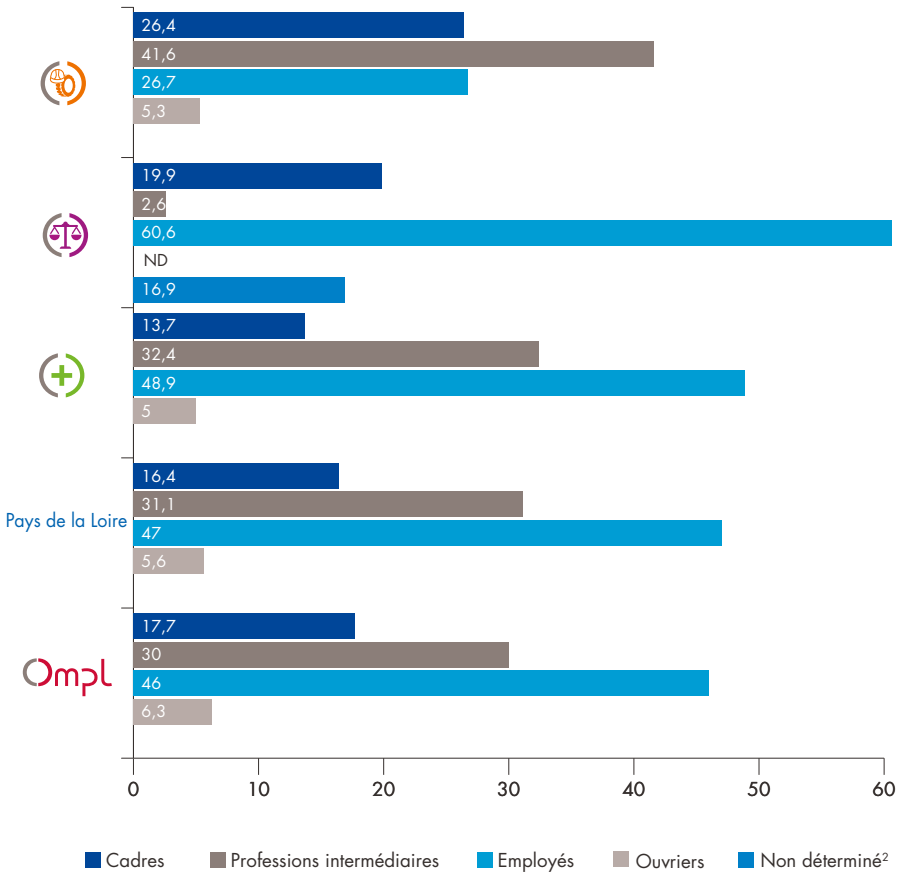

1. La catégorie sociale « **cadres et professions intellectuelles supérieures** » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « **professions intermédiaires** » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie…

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « **ouvriers** » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs…

2. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@ompl.fr

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les pharmacies d'officine se démarquent aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé[1]
	26,4	41,6	26,7	5,3	0,0
	35,2	37,7	23,4	3,6	0,0
	19,5	31,1	28,4	21,1	0,0
	15,4	23,1	51,5	10,0	0,0
	7,6	67,5	21,6	3,3	0,0
	19,9	2,6	60,6	ND[1]	16,9
	9,3	ND[1]	72,7	ND[1]	18,0
	26,6	ND[1]	55,4	ND[1]	18,1
	ND[1]	ND[1]	72,8	ND[1]	27,2
	ND[1]	14,8	75,7	ND[1]	9,4
	13,7	32,4	48,9	5,0	0,0
	2,7	1,6	93,0	2,8	0,0
	4,4	31,3	55,5	8,7	0,0
	2,6	18,8	74,1	4,5	0,0
	24,3	60,4	11,0	4,3	0,0
	32,3	1,7	58,3	7,4	0,3
Pays de la Loire	16,4	31,1	47,0	5,6	0,0
Ompl	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Malgré l'imprécision des données, il s'avère que les femmes sont surreprésentées chez les employés des entreprises d'économistes de la construction. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les employés des cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés mais la précision des données limite les comparaisons interbranches. Cependant, la forte féminisation de cette catégorie est remarquable pour les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. Pour la pharmacie d'officine, la surreprésentation féminine caractérise les cadres et les professions intermédiaires.

Répartition des femmes par catégorie sociale et branche (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé[1]
	20,4	29,1	36,6	1,5	12,4
	28,8	30,6	38,7	1,8	0,0
	ND[1]	26,0	54,5	ND[1]	19,5
	ND[1]	4,3	ND[1]	ND[1]	95,7
	5,5	42,6	49,8	2,1	0,0
	16,4	2,4	65,4	ND[1]	15,8
	4,7	10,2	85,2	ND[1]	0,0
	21,2	ND[1]	62,4	ND[1]	16,4
	ND[1]	ND[1]	ND[1]	ND[1]	100,0
	ND[1]	11,1	82,2	ND[1]	6,7
	11,7	31,8	51,5	3,5	1,5
	1,7	ND[1]	94,2	ND[1]	4,1
	3,6	31,1	58,3	7,0	0,0
	2,0	16,8	76,8	4,3	0,0
	22,1	63,1	11,1	3,8	0,0
	27,5	ND[1]	61,0	ND[1]	11,5
Pays de la Loire	13,1	29,3	53,1	4,6	0,0
Ompl	14,5	28,6	51,4	5,4	0,0

1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité.

Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée.

Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus féminisées dans le secteur santé.

Répartition des femmes par catégorie sociale et secteur (%)

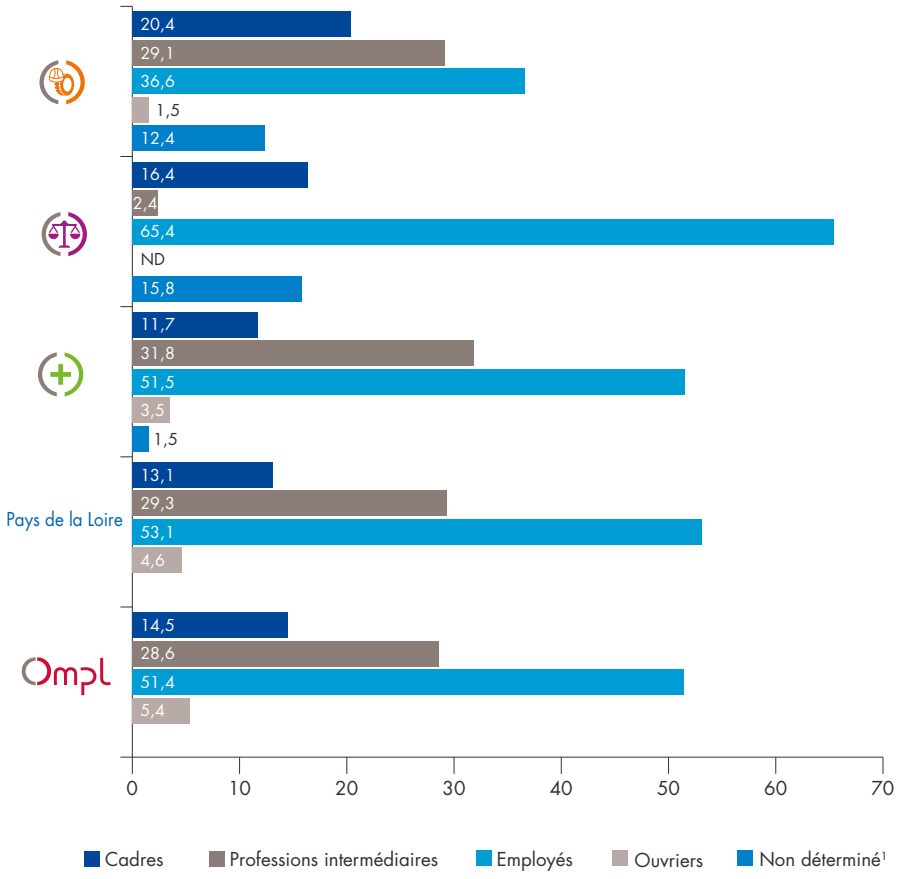

1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.